



AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE - DÉROGATION MINEURE – 50, RUE CHARRON

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} septembre 2020 à 19 h 30, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro 04-2020

Site : 50, rue Charron

Lots : 4 298 985 et 4 299 063 du cadastre du Québec, situé dans la zone R1-278 du règlement de zonage CA28 0023.

Nature et effet de la demande :

- Autoriser une piscine hors-terre et un bâtiment accessoire en cour avant, contrairement à l'article 46 du règlement de zonage no CA28 0023.

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-049, cette demande de dérogation mineure est soumise à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis;

QUE toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut participer à la procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires par écrit, au plus tard le **lundi 31 août 2020, à 16 h 30**, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet : « Consultation écrite – Dérogation mineure, 50, rue Charron », à l'adresse suivante : consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

« Consultation écrite – Dérogation mineure, 50, rue Charron »
Mairie d'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Secrétariat d'arrondissement
350, montée de l'Église
L'Île-Bizard, Québec, H9C 1G9

Les questions et/ou commentaires doivent être reçus à l'adresse ci-haut mentionnée au plus tard le **lundi 31 août 2020, à 16 h 30**.

La documentation afférente à cette demande de dérogation mineure peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/consultations-ecrites-lile-bizard-sainte-genevieve>

**Donné à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève,
ce quatorzième jour du mois d'août deux mille vingt.**

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Edwige Noza